



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

**Relevé de décisions de la réunion préalable à l'installation du  
Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CROPSAV)  
de la région Hauts-de-France**

**Amiens le 12 juin 2018**

**PROPOS INTRODUCTIFS**

---

Par délégation de Monsieur le Préfet de Région, Magali PECQUERY, Directrice Régionale Adjointe de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) préside la réunion et remercie les participants de leur présence.

Magali PECQUERY rappelle le contexte de réforme territoriale et la création des nouvelles régions, conduisant à la nécessité d'installer un nouveau CROPSAV à la dimension Hauts-de-France. Pour des questions de restructuration interne propres à la DRAAF, cette installation n'a pas pu être faite antérieurement.

Pour autant, l'installation du CROPSAV Hauts-de-France ne pouvait pas se faire sans tenir compte des conclusions de la mission qui a été confiée, par le ministre en charge de l'agriculture, au CGAAER (Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux) en 2016.

Cette mission avait pour finalité l'évaluation du dispositif de nouvelle gouvernance sanitaire issu des états généraux du sanitaire (EGS) de 2010, compte tenu d'une mise en place insuffisamment aboutie cinq ans après ces EGS.

Le rapport du CGAAER a été rendu en décembre 2017, aussi l'installation du CROPSAV Hauts-de-France pouvait-elle être positionnée en juin 2018.

Néanmoins, même si les conclusions de la mission étaient rendues, les décisions relatives aux suites opérationnelles et régionales en l'occurrence, ne l'étaient pas encore à la veille de la réunion du 12 juin 2018 en Hauts-de-France.

Aussi, la DRAAF Hauts-de-France a-t-elle entendu l'appel à la vigilance formulé par certains des partenaires opérationnels régionaux de l'État, devant l'installation du nouveau CROPSAV ; alors même qu'un groupe de travail national a été mis en place fin avril 2018.

Ce groupe de travail national a pour objectif majeur d'affiner les propositions découlant du rapport CGAAER, avec si nécessaire une modification législative. Ses travaux devraient être rendus en 2019 en lien avec le renouvellement des délégations faites aux organismes à vocation sanitaire (OVS).

La réunion du 12 juin est donc une réunion préalable à l'installation du CROPSAV de la région Hauts-de-France.

Magali PECQUERY, complète les propos introductifs en précisant que le CROPSAV est une instance régionale qui concourt à deux des grands objectifs de la DRAAF ; à savoir, assurer la couverture territoriale en termes d'action publique et communiquer de façon positive sur tous les domaines de l'agriculture. En ce sens, cette instance est essentielle non seulement pour l'État et la DRAAF, mais aussi et surtout pour les professionnels agricoles.

Enfin, Magali PECQUERY rappelle le déroulé de la journée et propose un tour de table permettant à chacun des participants de se présenter.

## POINTS GÉNÉRAUX

---

- **Les fondamentaux de la gouvernance sanitaire**  
→ cf. diaporama présenté par la DRAAF

Partage en séance des principes de la nouvelle gouvernance issue des états généraux du sanitaire de 2010. Rappel de la responsabilité respective des pouvoirs publics et des acteurs professionnels et privés. Rôle réglementaire de l'instance régionale de gouvernance sanitaire et articulation avec l'instance nationale, les partenaires opérationnels et les réseaux sanitaires.

- **Les Organismes à Vocation Sanitaire (OVS) à l'horizon 2020**  
→ cf. diaporama présenté par la FRGDS HDF pour le domaine animal  
→ cf. diaporama présenté par les FREDON Nord Pas-de-Calais et Picardie pour le domaine végétal

Deux OVS domaine animal reconnus sur le territoire Hauts-de-France issu de la fusion des anciennes régions Nord Pas-de-Calais et Picardie : FRGDS Nord Pas-de-Calais et FRGDS Picardie.  
Deux OVS domaine végétal reconnus sur le territoire Hauts-de-France issu de la fusion des anciennes régions Nord Pas-de-Calais et Picardie : FREDON Nord Pas-de-Calais et FREDON Picardie.  
Point d'étape sur les travaux initiés et/ou réalisés par les structures actuellement reconnues pour 5 ans, afin d'anticiper l'échéance du 31/12/2019 ; sachant que ne peut être reconnu par région et par domaine (animal ou végétal) qu'un seul OVS.

- **L'Organisation Vétérinaire à Vocation Technique (OVVT)**  
→ cf. diaporama présenté par la FRGTV Hauts-de-France

Une OVVT unique reconnue en région Hauts-de-France pour 5 ans et jusqu'au 31/12/2019 : la FRGTV Hauts-de-France.

## POINT TECHNIQUE DOMAINE ANIMAL

---

- **Le PNES (Programme National d'Éradication et de Surveillance des maladies des poissons)**  
→ cf. présentation du programme envoyé, par anticipation et par courriel en date du 04/06/2018, à l'ensemble des invités à la réunion du 12 juin  
→ cf. diaporama présenté en séance par la section aquacole des FRGDS Nord Pas-de-Calais et Picardie et ses annexes (carte piscicultures et cartes annexe II)

Démarche collective ambitieuse fédérant les pisciculteurs, les négociants et les responsables d'introductions de poissons dans les milieux aquatiques, à laquelle l'État apporte son concours.  
Des avantages en termes de statut sanitaire harmonisé à grande échelle et de haut niveau, de valorisation des productions et donc de retombées économiques, de facilitation des mouvements des poissons.  
En région Hauts-de-France, un programme mis en œuvre en deux temps sur la période 2018 – 2020 avec pour cible la reconnaissance (en 2021), par la Commission Européenne, du statut indemne des maladies ciblées.

**Avis collectif régional sollicité en séance** pour la mise en place, dans la région Hauts-de-France, du Programme National d'Éradication et de Surveillance des maladies des poissons.

**Avis favorable à l'unanimité des membres présents.**

## POINTS TECHNIQUES DOMAINE VÉGÉTAL

---

- **Les campagnols, contexte historique, cadre réglementaire, outils**  
→ cf. diaporama présenté par les FREDON

Organismes nuisibles aux végétaux, incidence sur la flore et la faune, pertes économiques, vecteurs de l'échinococcose, avec reproduction explosive.

2014 nouveau cadre réglementaire, 2015-2016 mise en œuvre d'un plan d'action régional (PAR) en Picardie devant être étendu à la région Hauts-de-France, 2017-2018 prémices d'un PAR Hauts-de-France, extension du réseau d'observations, élaboration d'outils cartographiques et d'aide à la décision.

- **Xyllela fastidiosa : déclinaison en région Hauts-de-France du plan national de surveillance**  
→ cf. diaporama présenté par la DRAAF

Danger sanitaire de catégorie 1, bactérie polyphage, à diffusion multi-vectorielle, présentant plusieurs sous-espèces pathogènes et dont les symptômes sont peu typiques.

Surveillance générale et lutte obligatoires.

- **Flavescence dorée : résultats de la consultation inter régionale sur l'évolution de la stratégie de lutte**  
→ cf. diaporama présenté par la DRAAF

Maladie fortement épidémique due à un phytoplasme, causant des pertes de récolte importantes et mort de la souche pour les cépages sensibles.

Maladie de quarantaine, objet d'une lutte obligatoire et réglementée.

## CONCLUSION

---

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie l'ensemble des intervenants pour leurs présentations, et de nouveau les participants pour leur présence et leurs échanges.

L'avis favorable, donné à l'unanimité des membres présents, sur la mise en place du programme national d'éradication et de surveillance des maladies des poissons (PNES), va être communiqué au niveau national pour suite à donner.

Cette réunion, préalable à l'installation du CROPSAV Hauts-de-France a permis de relancer une dynamique qu'il reste essentiel de maintenir et de conforter. Les résultats des travaux engagés au niveau national, ayant trait à la stratégie nationale dans les domaines de la santé animale et de la santé végétale et à la gouvernance, restent attendus.

Pour le Préfet de région et par délégation,  
la Directrice Régionale Adjointe de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt

Magali PECQUÉRY



## ANNEXE AU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU 12 JUIN 2018 PRÉALABLE A L'INSTALLATION DU CROPSAV – Liste des structures et membres présents, excusés, absents

### Membres invités présents

Préfet de l'Aisne représenté par Bénédicte SCHMITZ, Directrice départementale de la protection des populations  
Préfet de l'Oise représenté par Céline SCHMIDT, Directrice départementale adjointe de la protection des populations  
Préfet de la Somme représenté par Luc CHALLEMEL-du-ROZIER, Directeur départemental de la protection des populations  
Préfet du Nord représenté par Joëlle FELIOT, Directrice départementale de la protection des populations  
Préfet du Pas-de-Calais, représenté par Laurent CLAUDET, Directeur départemental adjoint de la protection des populations  
DRAAF Hauts-de-France, représentée par Samuel CARON, Chef du Service Régional de l'Alimentation  
DREAL Hauts-de-France, représentée par Guillaume KOTWICA, Chargé de mission connaissance  
ONCFS, représenté par Hugues ESCLAFFER, Inspecteur de l'environnement  
Union des maires de l'Oise, représenté par Charles MEAUDRE, Maire de la commune de Vaudancourt  
Chambre régionale d'agriculture des Hauts-de-France, représentée par Pierre HENNEBIQUE, élu  
FREDON Nord Pas-de-Calais, représentée par Jean-Jacques VERSTRETE, Président  
FREDON Picardie, représentée par Patrick MOIZARD, Président  
FRGDS Nord Pas-de-Calais, représentée par son Président, Valéry LECERF  
FRGDS Picardie, représentée par son Président, Pascal BIENAIME  
FRGDS Hauts-de-France, représentée par Valéry LECERF, Président  
COOP de France Hauts-de-France, représentée par Caroline SUEUR  
Négoce Agricole Nord-Est, représentant Sophie DEROO  
Conseil des Chevaux Hauts-de-France, représenté par Patrick MOIZARD  
Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale, représenté par Gaël PESLERBE, Président  
GNIS, représenté par Jerry FROMONT  
Fédération des Producteurs de l'Horticulture et des pépinières Nord Pas-de-Calais, représentée par Michel LE BORGNE, Président  
Fédération des Syndicats Vétérinaires, représentée par Alain JETUR, Président  
Fédération Régionale des Groupements Techniques Vétérinaires, représentée par Vincent BERTRAND, Président  
Laboratoire départemental d'analyses et de recherche de l'Aisne, représenté par Olivier MATHIE, Directeur

### Autres membres présents

Chambre régionale d'agriculture des Hauts-de-France, Jocelyne MACHEFER représentant le Directeur  
Chambre d'agriculture départementale de la Somme, Jean-Pierre PARDOUX  
FREDON Nord Pas-de-Calais, Odile MUCHEMBLED, Directrice  
FREDON Nord Pas-de-Calais, Ludovic TOURNANT  
FREDON Picardie, Valérie PINCHON, Directrice  
FREDON Picardie, Nicolas HIMBLOT, animateur campagnols  
FRGDS Nord Pas-de-Calais, Laurence PLANCKE, Directrice  
FRGDS Picardie et FRGDS HDF, Nicolas RISBOURG, Directeur  
GDS de l'Aisne, Patrice MEURA, Président  
GDS de l'Oise et de la Somme, Jean-Michel BONCZAK, Directeur  
GDS de la Somme, Pascal BIENAIME, Président  
GDS du Nord, Jean-Bernard FAUCONNIER, Président  
GDS du Nord, Laurence PLANCKE, Directrice  
GDS du Pas-de-Calais, Valéry LECERF, Président  
GDS Aquacole, Robert JORGENSEN, Président  
GDS Aquacole, Bernard TROIN, Chargé de mission  
ARFDPPMA, Camille AUBERT, Coordinatrice régionale  
Laboratoire départemental d'analyses et de recherche de l'Aisne, Christophe FOURCANS, Dr Vétérinaire  
URGPP INTERPORC, Gwendoline DESSAILLY, Directrice  
DRAAF – SRAL, Cathy DUFOUR, Cheffe du Pôle Coordination et Gouvernance sanitaire  
DRAAF – SRAL, Bruno MEGANCK, Coordinateur Santé Animale  
DRAAF – SRAL, Véronique SKOWRONSKI, Inspectrice  
DRAAF – SRAL, Perrine COULOMB, Cheffe du Pôle Santé et Circulation des Végétaux  
DRAAF – SRAL, Bénédicte CHARON, Inspectrice  
DRAAF – SRAL, Muriel LEBA, Experte régionale  
DRAAF – SRAL, Maryline VIVIES, Assistante

### Membres invités excusés

INRA Institut National de Recherche Agricole  
Enseignement Agricole EPLEA Le Paraclet  
Conseil départemental de l'Oise  
Conseil départemental de la Somme  
Confédération Paysanne Nord Pas-de-Calais  
Coordination Rurale de Picardie

Membres invités absents

ARS Agence Régionale de Santé  
ONF Office National des Forêts  
IFCE Institut Français du Cheval et de l'Équitation  
ACTA Association de Coordination des Techniques Agricoles  
Conseil régional Hauts-de-France  
Conseil départemental de l'Aisne  
Conseil départemental du Nord  
Conseil départemental du Pas-de-Calais  
FRSEA Nord Pas-de-Calais Picardie  
Jeunes Agriculteurs des Hauts-de-France  
ALLICE Union des Coopératives d'élevage et d'insémination animale  
Fédération Française des Commerçants en Bestiaux  
CRPF Centre Régional de la Propriété Forestière  
Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires  
Fédération Régionale des Chasseurs  
France Nature Environnement  
Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoir